

N° 18 – AVRIL 2013

INFORMATIONS STATISTIQUES

BILAN ET ÉTAT DE LA POPULATION DU CANTON DE GENÈVE EN 2012

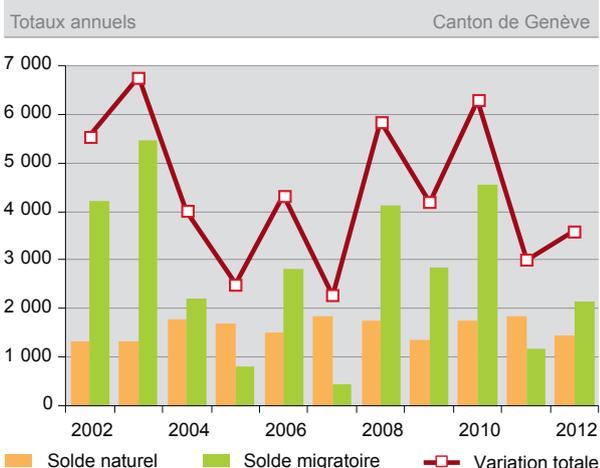
En 2012, la population résidante du canton de Genève s'accroît de 3 594 personnes, soit une hausse relative de + 0,8 % (+ 0,6 % en 2011), et s'établit à 470 512 habitants en fin d'année. Cette croissance est supérieure à celle enregistrée en 2011, mais elle reste inférieure au fort accroissement démographique des années 2008 à 2010 (+ 5 400 personnes en moyenne par an).

Depuis 2004, les variations annuelles de la population sont assez fluctuantes, influencées pour partie par une conjoncture économique caractérisée par des cycles relativement courts. Auparavant, les phases de forte crois-

sance de la population ou de ralentissement s'étaient étalées sur plusieurs années : 1996-1998 correspondent ainsi à une période de ralentissement démographique marqué, lié à un climat conjoncturel morose, et 1999-2003 à des années de forte croissance démographique, liée, entre autres, à l'entrée en vigueur des accords bilatéraux avec l'Union européenne.

La hausse de la population en 2012 est d'abord imputable au solde migratoire (excédent des arrivées sur les départs), qui y contribue à raison de 60 %, le solde naturel (excédent des naissances sur les décès) expliquant le reste.

Solde naturel et solde migratoire, depuis 2002 (1)



(1) Solde naturel : naissances - décès. Solde migratoire : immigrés - émigrés

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Bilan démographique selon l'origine, en 2012

Totaux annuels	Canton de Genève		
	Suisses	Etrangers	Total
Population en début d'année	280 941	185 977	466 918
Mouvement naturel			
Naissances	2 745	1 900	4 645
Décès	2 483	718	3 201
Solde naturel	262	1 182	1 444
Mouvement migratoire extérieur (1)			
Immigrés	4 552	20 120	24 672
Emigrés	7 098	15 424	22 522
Solde migratoire	- 2 546	4 696	2 150
Changement d'origine	2 497	- 2 497	-
Variation totale	213	3 381	3 594
Population en fin d'année	281 154	189 358	470 512

(1) Personnes en provenance ou à destination de l'extérieur du canton.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

UNE CROISSANCE EXPLIQUÉE ESSENTIELLEMENT PAR LE GAIN MIGRATOIRE

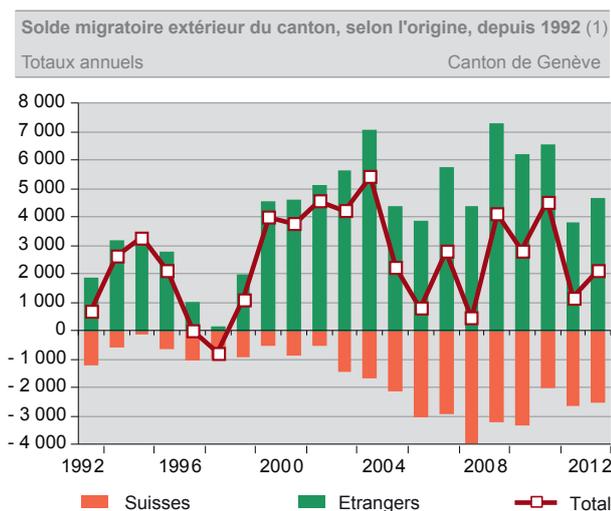
Le solde migratoire est plus élevé en 2012 (+ 2 150 personnes) qu'en 2011 (+ 1 167), en raison de la baisse du nombre de départs vers l'extérieur du canton. Cette évolution peut être mise en relation avec une croissance relativement soutenue de l'emploi à Genève et un ralentissement conjoncturel moins marqué en Suisse que dans le reste de l'Europe.

Depuis 2008, à l'exception de l'année 2011, le solde migratoire est le principal moteur de la croissance démographique du canton. Dépendant de la situation conjoncturelle, l'excédent des arrivées sur les départs peut être très variable.

Le gain migratoire est la résultante de nombreux mouvements : 24 672 arrivées (- 1,2 % par rapport à 2011) et 22 522 départs (- 5,3 %) sont enregistrés avec l'extérieur du canton en 2012. L'excédent migratoire s'explique exclusivement par le fort gain migratoire étranger, qui s'élève à 4 696 personnes, dont 2 823 ressortissants de l'UE27¹. En effet, en 2012, et c'est le cas depuis 1981, le solde migratoire est négatif pour les Suisses (- 2 546 personnes) : le nombre de leurs départs est une fois et demie supérieur à celui de leurs arrivées.

UNE IMMIGRATION TOUJOURS IMPORTANTE

Parmi les 24 672 personnes arrivées de l'extérieur du canton (d'un autre canton suisse ou d'un autre pays), 82 % sont de nationalité étrangère (ce qui représente 20 120 arrivées). Plus de la moitié ont une nationalité d'un pays de l'UE27 (France, Portugal, Royaume-Uni et Italie essentiellement). En 2012, le nombre de migrants portugais augmente particulièrement : + 30 % en une année, soit 1 871 arrivées enregistrées en 2012.



(1) Solde migratoire: immigrés - émigrés

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

¹ Union européenne à 27 pays membres (UE27) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.

Près de 60 % des immigrants étrangers ont un permis d'une durée supérieure ou égale à douze mois (permis L, B ou C), 24 % sont des fonctionnaires internationaux et membres de leur famille, 11 % ont un permis L d'une durée inférieure à douze mois et 7 % sont des personnes relevant du domaine de l'asile.

La quasi-totalité des immigrants étrangers viennent de l'étranger, les autres (6 %) d'un autre canton suisse, principalement du canton de Vaud. Les 4 552 immigrants suisses arrivent pour une petite majorité de l'étranger (53 %) et, pour les autres, d'un autre canton suisse, essentiellement du canton de Vaud.

Année après année, les motifs de séjour des immigrants étrangers qui s'installent dans le canton restent les mêmes :

- Le premier est professionnel, pour près d'un tiers d'entre eux (32 %). Cette proportion dépasse 50 % pour les ressortissants de l'UE27.
- Le deuxième motif de séjour le plus fréquent est le regroupement familial. Il concerne 20 % des immigrants (19 % pour ceux de l'UE27).
- 10 % viennent pour se former ou se perfectionner professionnellement (7 % pour ceux de l'UE27).
- 24 % sont des fonctionnaires internationaux et membres de leur famille (sans que l'on puisse mieux qualifier le motif de séjour).
- 7 % sont des personnes relevant du domaine de l'asile.
- 6 % arrivent pour d'autres motifs.

Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'arrivées de demandeurs d'asile est supérieur à 1 000 : 1 341 requérants en 2012 et 1 093 en 2011. Cet effectif important – et en hausse – s'explique notamment par les tensions en Afrique. Les principaux pays de provenance sont : l'Erythrée (192 requérants), le Nigéria (133), la Macédoine (85), la Géorgie (64), la Tunisie (56), la Gambie (53), la Syrie (52) et la Serbie (49).

ÉMIGRATION EN BAISSÉ

Parmi les 22 522 personnes qui quittent le canton, 69 % sont de nationalité étrangère. La plupart des émigrés étrangers dont le lieu de destination est connu² quittent Genève pour l'étranger. Les émigrés suisses, qui représentent 31 % de l'ensemble des émigrés, se rendent, pour une petite majorité, à l'étranger et, pour les autres, ailleurs en Suisse. Comme les années précédentes, les destinations les plus prisées de l'ensemble des émigrés sont le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois français : près du quart partent s'y installer.

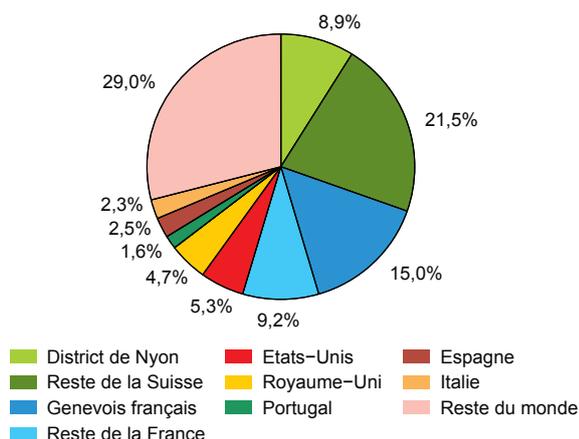
En 2012, le nombre de départs vers l'extérieur du canton diminue de 5,3 %, une baisse enregistrée tant par les émigrés suisses que par les émigrés étrangers. Parmi les étrangers, le recul est particulièrement marqué pour les titulaires d'un permis de séjour B (- 13,6 %) et les titulaires d'un permis d'établissement C (- 10,4 %). En 2012, il y a eu moins de départs de Français, de Portugais et d'Espagnols qu'en 2011.

² Pour 38 % des étrangers et 2 % des Suisses, la destination est inconnue.

Répartition des émigrés selon la destination, en 2012 (1)

Totaux annuels

Canton de Genève



(1) Uniquement les émigrés dont la destination est connue.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

UN SOLDE NATUREL ÉLEVÉ ET STABLE

En 2012, l'excédent des naissances sur les décès reste élevé (+ 1 444 personnes). Il est toutefois en léger recul par rapport à 2011 (+ 1 871) en raison d'un repli du nombre de naissances et d'une faible augmentation du nombre de décès.

Même si les naissances (4 645) sont encore nombreuses en 2012, leur nombre reste légèrement inférieur à la moyenne annuelle des cinq dernières années : 4 800 naissances en moyenne entre 2007 et 2011. Le nombre de décès (3 201) se situe légèrement au-dessus de la moyenne annuelle des cinq dernières années (3 130 décès par an).

L'excédent des naissances sur les décès est plus marqué pour les étrangers (+ 1 182) que pour les Suisses (+ 262), essentiellement en raison du faible nombre de décès des étrangers (718). En effet, cette population est régulièrement « rajeunie » par les migrations. Les nombreuses naturalisations et les étrangers qui quittent le canton au moment de leur retraite participent également à la diminution du nombre de décès de résidents étrangers dans le canton.

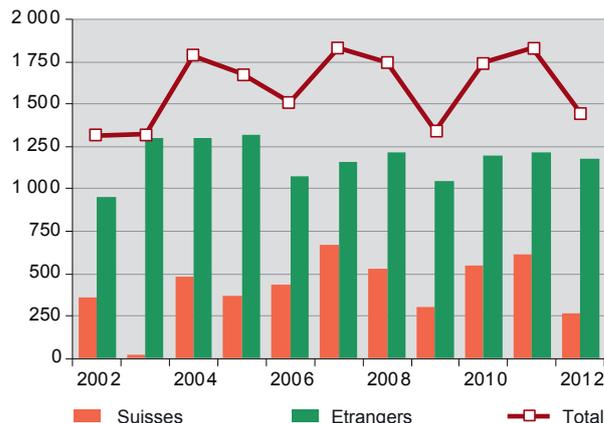
En 2012, quatre naissances sur dix sont des enfants étrangers. Les nationalités les plus représentées sont : portugaise (321 bébés), française (319), italienne (136), kosovare (117), anglaise (90) et espagnole (84).

En 2012, deux décès sur dix concernent une personne étrangère. Ce sont principalement des Italiens (215 décès), des Français (135) et des Espagnols (82).

Solde naturel (naissances - décès) selon l'origine, depuis 2002

Totaux annuels

Canton de Genève



Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

LA POPULATION SUISSE N'AUGMENTE QUE GRÂCE AUX NATURALISATIONS

À la fin 2012, 281 154 Suisses résident dans le canton, soit un accroissement de 213 personnes en un an (+ 0,1 %, contre + 0,4 % en 2011).

L'augmentation de la population résidente suisse est uniquement due aux 2 497 acquisitions de la nationalité suisse par des résidents étrangers. Sans ces naturalisations, l'effectif des résidents suisses du canton aurait diminué de 2 284 personnes et l'effectif des résidents étrangers aurait augmenté de 8 375 personnes.

40 % DE LA POPULATION RÉSIDANTE TOTALE EST ÉTRANGÈRE

À la fin 2012, la population résidente étrangère est de 189 358 personnes, un effectif en hausse de 3 381 personnes en un an (+ 1,8 %, contre + 1,0 % en 2011). La proportion d'étrangers dans la population résidente totale du canton dépasse la barre des 40 % en 2012 (40,2 %). Sept communes du canton affichent une proportion d'étrangers supérieure ou égale à 40 % : Pregny-Chambésy (51 %), la ville de Genève (47 %), Vernier (45 %), Meyrin (45 %), le Grand-Saconnex (44 %), Versoix (42 %) et Bellevue (40 %).

Six étrangers sur dix sont originaires de l'UE27, un sur dix d'un autre pays européen et trois sur dix d'un autre continent. Les cinq communautés étrangères les plus importantes dans le canton sont, dans l'ordre : le Portugal, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni. Ces cinq nationalités représentent 103 001 habitants, soit 54 % de la population étrangère totale et 85 % de la population de l'UE27.

ÉVOLUTION DANS LES COMMUNES

A la fin 2012, les villes ³, au nombre de douze depuis fin 2010, regroupent environ 387 000 personnes, soit 82 % de la population résidante totale du canton.

Deux types de mouvements migratoires sont distingués dans les communes : avec l'extérieur du canton ou intercommunaux.

Les mouvements migratoires avec l'extérieur du canton (+ 2 150 personnes dans l'ensemble du canton) représentent un gain de 2 185 habitants pour la ville de Genève. Les communes de la première couronne ⁴ en gagnent 240, celles de la deuxième couronne ⁵ en perdent 174 et les communes périurbaines ⁶ 101.

Au jeu des mouvements intercommunaux, soit des personnes qui résident dans une commune et déménagent dans une autre commune, la ville de Genève perd 1 637

habitants. Les communes de la première couronne en gagnent 1 138 (principalement Carouge, Chêne-Bougeries et Vernier), celles de la deuxième couronne 489 (principalement Veyrier, Thônex et Satigny) et les communes périurbaines 10 (principalement Meinier et Bellevue).

Schématiquement, les personnes en provenance de l'extérieur du canton s'installent en ville de Genève. Les personnes qui déménagent à l'intérieur des limites cantonales quittent la ville de Genève pour s'établir dans les communes périphériques.

En cumulant solde migratoire et solde naturel, la ville de Genève gagne 1 186 habitants en 2012. Les plus fortes augmentations de population sont observées à : Carouge (+ 491), Vernier (+ 467), Lancy (+ 326), Onex (+ 269), Chêne-Bougeries (+ 228), Thônex (+ 158), Meyrin (+ 144) et Meinier (+ 142). Dans vingt communes, le nombre d'habitants diminue.

³ Au sens statistique, les communes qui ont passé le seuil des 10 000 habitants.

⁴ Communes de la première couronne : Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Lancy, Onex et Vernier.

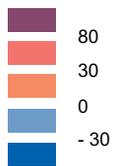
⁵ Communes de la deuxième couronne : Bardonnex, Bernex, Confignon, Meyrin, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Puplinge, Satigny, Thônex, Versoix et Veyrier.

⁶ Communes périurbaines : Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bellevue, Cartigny, Céligny, Chancy, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Dardagny, Genthod, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Pregny-Chambésy, Presinge, Russin, Soral, Troinex et Vandoeuvres.

MOUVEMENT MIGRATOIRE DU CANTON ET DE LA VILLE DE GENÈVE, EN 2012

Canton de Genève (sans la ville de Genève), par commune, en 2012

Solde migratoire, en valeur absolue

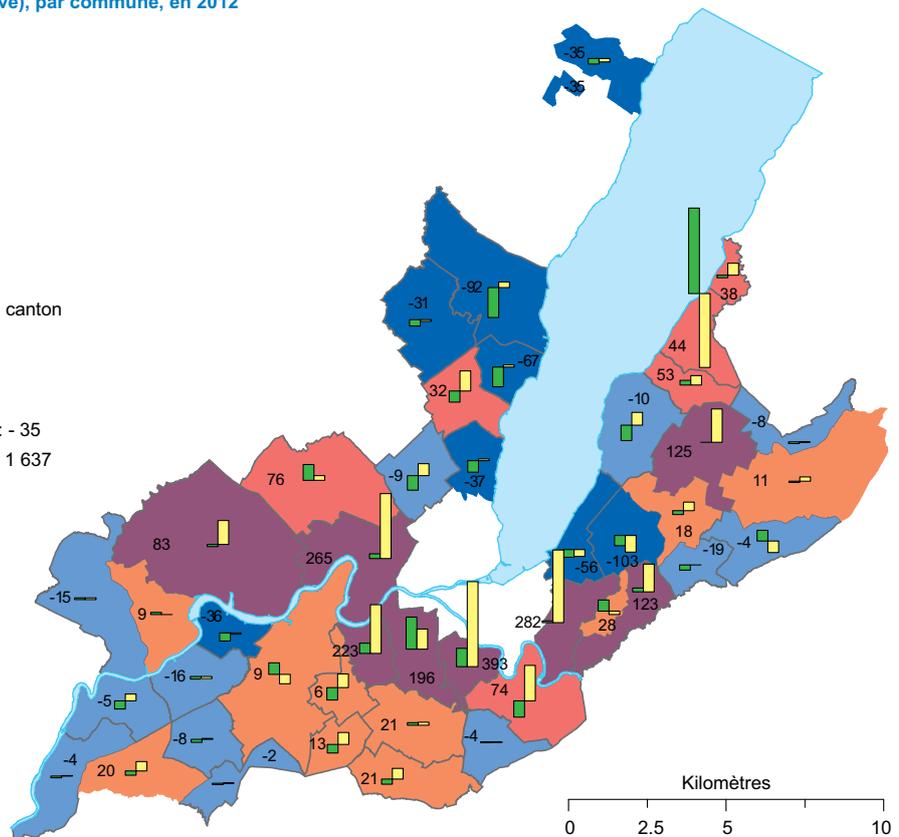


■ Solde migratoire avec l'extérieur du canton
■ Solde migratoire intercommunal (y compris avec la ville de Genève)

Solde migratoire total : + 2 150

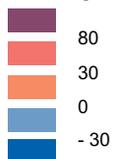
Solde migratoire avec l'extérieur du canton : - 35

Solde migratoire avec la ville de Genève : + 1 637



Ville de Genève, par secteur statistique, en 2012

Solde migratoire, en valeur absolue

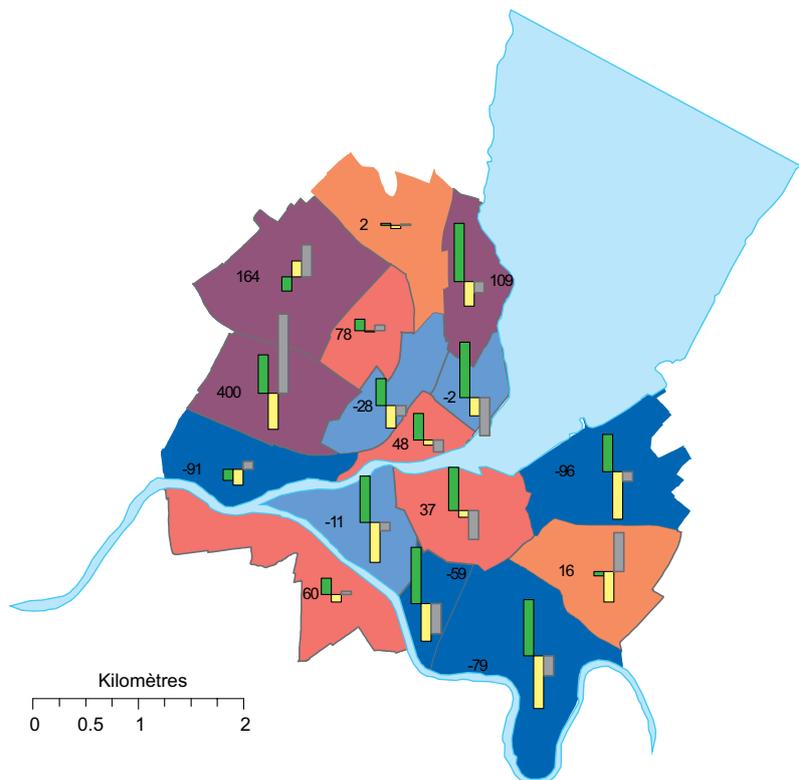


■ Solde migratoire avec l'extérieur du canton
■ Solde migratoire intercommunal
■ Solde migratoire intersecteur statistique

Solde migratoire total : + 548

Solde migratoire avec l'extérieur du canton : + 2 185

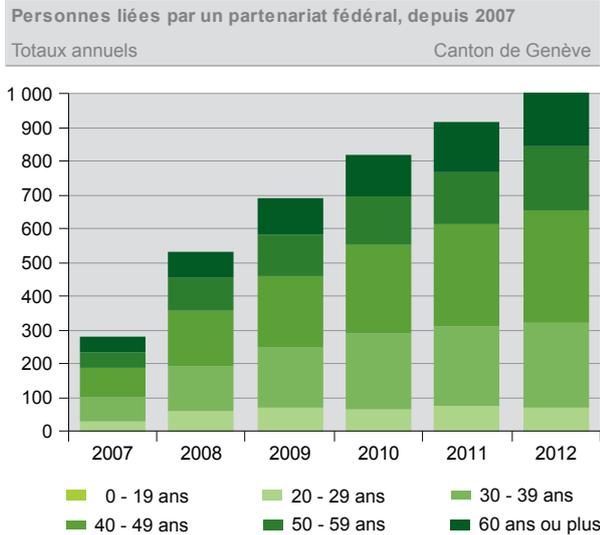
Solde migratoire avec les autres communes : - 1 637



Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population • Fonds de carte : SEMO

EN 2012, 1 002 PERSONNES SONT LIÉES PAR UN PARTENARIAT DANS LE CANTON DE GENÈVE

Le partenariat fédéral liant deux personnes de même sexe est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2007. Même s'il reste encore marginal dans le canton en termes d'effectif, en 2012, 1 002 personnes sont liées par un partenariat. Ce nombre est en constante augmentation depuis 2007. En 2012, 33 % des partenaires ont entre 40 et 49 ans, 25 % ont entre 30 et 39 ans, 19 % entre 50 et 59 ans et 16 % 60 ans ou plus. Les résidents de moins de 30 ans sont peu nombreux à recourir à ce type d'alliance (7 %).



Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine de la population peuvent être consultés sur le site Internet de l'OCSTAT :

- http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=01_02_1
- http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=01_02_2
- http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=01_02_4

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Roland Rietschin

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2013. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 18 – AVRIL 2013

08.04.2013

